

CH_VB 2006-1950 8937 vom 5. Dezember 2006

Bundesverwaltung, 2006-12-05, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2006-1950_8937_

FR: CH_VB 2006-1950 8937 du 5 décembre 2006

IT: CH_VB 2006-1950 8937 del 5 dicembre 2006

Erwägungen

E. 1

La Convention de La Haye du 5 juillet 2006 sur la loi applicable à certains droits sur des titres détenus auprès d'un intermédiaire³ est approuvée.

E. 2

FF 2006 8817

E. 3

RS ...; RO ... (FF 2006 8939)

E. 4

RS 291

Approbation et mise en œuvre de la Convention du 5 juillet 2006 sur la loi applicable à certains droits sur des titres détenus auprès d'un intermédiaire. AF 8938

2 Les tribunaux suisses du lieu où le défendeur a son établissement sont aussi compétents pour connaître des actions relatives à des titres intermédiés découlant de l'exploitation de cet établissement.

Art. 108c III. Droit applicable Le droit applicable aux titres intermédiés est régi par la Convention de La Haye du 5 juillet 2006 sur la loi applicable à certains droits sur des titres détenus auprès d'un intermédiaire⁵.

Art. 108d IV. Décisions étrangères Les décisions étrangères rendues en relation avec une action relative à des titres intermédiés sont reconnues en Suisse:

a. lorsqu'elles ont été rendues dans l'Etat du domicile ou de la résidence habituelle du défendeur; ou

b. lorsqu'elles ont été rendues dans l'Etat de l'établissement du défendeur et que la prétention résulte de l'exploitation de cet établissement. Art. 3 1 Le présent arrêté est sujet au référendum prévu par les art. 141, al. 1, let. d, ch. 3 et 141a, al. 2, Cst pour les traités internationaux qui contiennent des dispositions importantes fixant des règles de droit ou dont la mise en œuvre exige l'adoption de lois fédérales. 2 Le Conseil fédéral fixe la date d'entrée en vigueur de la loi mentionnée à l'art. 2.

E. 5

RS ...; RO ... (FF 2006 8939)

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Arrêté fédéral portant approbation et mise en oeuvre de la Convention de La Haye

du 5 juillet 2006 sur la loi applicable à certains droits sur des titres détenus auprès d'un intermédiaire (Projet) In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2006 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 48 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 05.12.2006 Date Data Seite 8937-8938 Page Pagina Ref. No

E. 10

140 127 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.